



AVIS DE MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME

DE LA COMMUNE D'AMBERIEUX D'AZERGUES

Conformément à l'Arrêté du Maire n° **07092018** en date du **12 septembre 2018**, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'AMBERIEUX d'AZERGUES **du vendredi 5 octobre 2018 à 10h00 au lundi 5 novembre 2018 à 12h00**, soit durant trente-deux jours.

Les orientations générales du Projet d'Aménagement et de développement Durables du projet de PLU soumis à l'enquête publique s'articulent autour des axes suivants :

- Assurer un développement urbain maîtrisé et de qualité
- Préserver et densifier le tissu économique
- Prendre en compte les risques naturels prévisibles et les risques technologiques
- Faciliter les déplacements doux
- Protéger les milieux naturels et les paysages et préserver les ressources
- Fixer des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Au terme de l'enquête, et après d'éventuelles modifications pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le projet de Plan Local d'Urbanisme sera soumis au Conseil Municipal pour approbation.

Le commissaire enquêteur désigné est Monsieur Michel LEGRAND.

Pendant la durée de l'enquête,

→ Le public pourra consulter le dossier d'enquête :

- En mairie, siège de l'enquête : Mairie d'Ambérieux d'Azergues, 42 Rue de la Mairie, 69480 Ambérieux d'Azergues, les mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 13h00, les samedis de 10h00 à 12h00, ainsi que le jeudi 25 octobre de 17h30 à 19h30,
- Sur le site internet : <https://www.registredemat.fr/plu-amberieuxdazergues>. Un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique en mairie.

→ Les observations, propositions et contre-propositions peuvent être adressées au commissaire enquêteur :

- Dans le registre d'enquête tenu à la disposition du public en mairie d'Ambérieux d'Azergues,
- Par correspondance en mairie d'Ambérieux d'Azergues, à l'attention de Mr le Commissaire Enquêteur
- Par messagerie électronique à l'adresse :
plu-amberieuxdazergues@registredemat.fr
- Dans le registre électronique accessible sur le site :
<https://www.registredemat.fr/plu-amberieuxdazergues>

Dans les meilleurs délais, elles seront tenues à la disposition du public au siège de

l'enquête et consultable sur le site : <https://www.registredemat.fr/plu-amberieugdazergues>.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie d'Ambérieux d'Azergues pour recevoir ses observations les :

- Vendredi 5 octobre de 10h00 à 12h00
- Samedi 20 octobre de 10h00 à 12h00
- Jeudi 25 octobre de 17h30 à 19h30
- Lundi 5 novembre de 10h00 à 12h00.

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont disponibles dans le dossier d'enquête mis à disposition du public en mairie et sur le site internet <https://www.registredemat.fr/plu-amberieugdazergues>.

Dès leur réception, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie d'Ambérieux d'Azergues et sur le site internet <https://www.registredemat.fr/plu-amberieugdazergues>.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à Monsieur le Maire d'Ambérieux d'Azergues.